

«NUMERO»  
«NOM\_DE\_LA\_STRUCTURE»  
«CONTACT\_ADRESSE\_1»  
«CONTACT\_ADRESSE\_2»  
«CONTACT\_ADRESSE\_3»  
«CONTACT\_CODE\_POSTAL»  
«CONTACT\_COMMUNE»

Quimper le 24 octobre 2023,

Le Comité Départemental du Finistère tiendra son assemblée générale ordinaire le samedi 18 novembre 2023 à Châteaulin,

Groupe scolaire Saint-Louis  
Grand rue  
29150 CHATEAULIN

Ce courrier comprend :

- 1 – L'ordre du jour de l'assemblée générale
- 2 – Le mandat pour votre structure
- 3 – La facture de la cotisation pour la saison 2023/2024
- 4 – Le projet de PV de l'assemblée générale du 19 novembre 2022
- 5 – Le rapport du président
- 6 – Le rapport du secrétaire
- 7 – les documents financiers comprenant :
  - le rapport du trésorier
  - le compte de résultat 2022/2023 et le budget prévisionnel 2023/2024
  - La balance comprenant in-extenso les comptes de bilan et de résultat issus de notre système comptable.

Comptant sur votre participation ainsi que sur celle des membres de votre club,

Bien fédéralement,

Laurent Gaudinat  
Secrétaire







## FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉTUDES ET DE SPORTS SOUS-MARINS

### COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU FINISTÈRE

Quimper le 24 octobre 2023,

Le Comité Départemental du Finistère tiendra son assemblée générale ordinaire le samedi 18 novembre 2023, à Châteaulin,

Groupe scolaire Saint-Louis  
Grand rue  
29150 CHATEAULIN

L'ordre du jour de l'Assemblée Générale sera le suivant :

De 13 h 30 à 15 h 30 : Accueil, émargement des participants

- Réunion de la commission technique : 13 h 45 – 14 h 30
- Réunion des commissions : 14 h 30 – 15 h 15

A partir de 15 h 30 : assemblée générale ordinaire

Désignation du bureau de L'assemblée  
Approbation PV de l'assemblée générale du 19 novembre 2022  
Rapport du Président  
Rapport du Trésorier  
Rapport du Secrétaire  
Intervention des personnalités  
Rapport des Commissions  
Questions diverses

Un buffet offert par le Kastellin Plongée clôturera l'Assemblée Générale.

Nous vous remercions de bien vouloir porter ces informations à la connaissance des licenciés de votre club. Nous vous informons que la présence du club à l'assemblée générale sera un des éléments retenus pour les avis et aides donnés par le comité départemental.

Comptant sur votre participation ainsi que sur celle des membres de votre club,  
Bien fédéralement,

Laurent Gaudinat  
Secrétaire





FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉTUDES ET DE SPORTS SOUS-MARINS

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU FINISTÈRE

FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉTUDES ET DE SPORTS SOUS-MARINS  
COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU FINISTÈRE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 18 NOVEMBRE 2023 A CHATEAULIN

**DOCUMENT ET LICENCE A PRESENTER AU SECRETARIAT DE L'AG**

Je «GENRE» «PRESIDENT» «TYPE»  
«ARTICLE» «Type\_structure» «NOM\_DE\_LA\_STRUCTURE»  
N° «ARTICLE» «NUMERO» Numéro de licence à jour «PRESIDENT\_N\_LICENCE»  
«Type\_structure»  
Effectif 2022/2023 «ARTICLE» «LICENCES» Nombre de voix «VOIX»  
«Type\_structure» :  
Date, Signature et cachet «ARTICLE» «Type\_structure»

---

Ne pas découper le document  
MANDAT DE DÉLÉGUÉ OFFICIEL

*A remettre à un licencié de votre choix (sauf représentant de SCA). Un seul mandat officiel peut être détenu*

Nom et Prénom du délégué

Je donne mandat à

Numéro de licence à jour A – –

Pour représenter «ARTICLE» «Type\_structure» «NOM\_DE\_LA\_STRUCTURE»

Lors de l'assemblée générale du comité départemental du 18 novembre 2023 à CHATEAULIN

Date, Signature et cachet «ARTICLE» «Type\_structure»

---

Ne pas découper le document

*A remettre à un représentant d'une structure du même type que la vôtre*

*En cas d'impossibilité de représentation du Gérant ou d'un licencié, le pouvoir peut être donné au Gérant ou au délégué d'un autre club ou d'une autre SCA mais dans la même catégorie. Le destinataire ne pourra, en aucun cas, procéder lui-même à une seconde délégation.*

Je donne pouvoir pour représenter «ARTICLE» «Type\_structure» citée ci-dessus à l'assemblée générale du 18 novembre 2023 du comité départemental du Finistère de la FFESSM à

Nom et Prénom du Délégué

Numéro de licence à jour

Délégué «ARTICLE» «Type\_structure»

Numéro du club du délégué 03 29

*Les données utilisées pour pré-remplir ce document sont issues du site fédéral. Si elles ne correspondent pas, vous devez adresser les modifications à la FFESSM avec la fiche de renseignement :*

*Un modèle de mandat vierge sera disponible sur le site du comité départemental : <https://www.cibpl.fr/ffessm-finistere/>*





FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉTUDES ET DE SPORTS SOUS-MARINS

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU FINISTÈRE

Quimper, le 24 octobre 2023

«NUMERO»

«NOM\_DE\_LA\_STRUCTURE»

FACTURE COTISATION 2024

COTISATION	2024	<b>30 €</b>
------------	------	-------------

Facture arrêtée à la somme de **trente euros**  
A régler avant le **31 janvier 2024**, délai de rigueur

Règlement par internet via HelloAsso

<https://www.helloasso.com/associations/ffessm-finistere/adhesions/adhesion-2024>

Règlement par virement

RIB du CD	15589 29754 03894777840 93
IBAN	FR76 1558 9297 5403 8947 7784 093
BIC	CMBRFR2BXXX





**Procès-verbal de l'Assemblée Générale 2022 du Comité départemental du Finistère de la Fédération Française d'Études et de Sports Sous-Marins.**

Morlaix le 19 novembre 2022

Le Comité compte actuellement 48 structures.

26 associations et 1 structure commerciale agréée sont présentes ou représentées, représentant 64% des voix (63 voix).

Le quorum de 25% est atteint et l'assemblée peut être validée.

Le Bureau de l'Assemblée Générale se compose de :

- Monique Le Guen, présidente de la commission juridique,
- Gilles Cochard, ancien président
- Cyrille Bertaux, président actuel du comité départemental.

**Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale du Comité départemental du Finistère de la Fédération Française d'Études et de Sports Sous-Marins du 20 novembre 2021 à Quimper.**

Le procès-verbal est adopté à la majorité.

## RAPPORT DU PRESIDENT

Cyrille Bertaux, président du Comité Départemental, présente son rapport.


Comme nous l'avons espéré lors de la dernière assemblée générale, la saison 2022 a été la saison de la reprise de nos activités palmées dans la majorité de nos structures. La météorologie n'y est sans doute pas pour rien non plus avec cet été très chaud (trop chaud) qui a amené nombre de personnes à se tourner vers des activités subaquatiques.

Malgré la situation économique actuelle, le comité directeur a décidé de maintenir les tarifs de formation des années précédentes. Ceci afin de permettre à nos licenciés de ne pas avoir à faire l'impasse sur d'autres investissements.

Se pose également le problème d'accès aux piscines. À la suite de leur entretien annuel certains bassins n'ont pas rouvert. Tout d'abord il y a eu la décision préfectorale de restriction d'eau suite à la sécheresse de cet été mais aussi l'augmentation importante du prix de l'énergie qui contraint certaines collectivités à laisser des piscines fermées. Cette situation inquiétante est au cœur du dialogue de la fédération auprès des pouvoirs publics.

Le bassin a été sollicité cette année à de nombreuses reprises notamment par des clubs finistériens. Je rappelle que les structures du département bénéficient d'un tarif préférentiel pour la location de celui-ci.

Du fait de la sécheresse estivale 3 événements n'ont malheureusement pu avoir lieu en août et septembre.

	Procès-Verbal	Morlaix
	Assemblée Générale du 19 novembre 2022	Page 1 de 7

Toujours concernant le bassin je remercie chaleureusement les bénévoles qui sont venus l'animer lors de Temps Fête à Douarnenez. Nous avons effectué près de 370 baptêmes en 4 jours dont ceux du président du Conseil départemental, Maël de Calan, ainsi que du président du Conseil régional, Loïg Chesnais-Girard. Tous deux ont été enthousiastes et intéressés par le bassin.

Notons enfin que la mise en accessibilité du bassin aux personnes à mobilité réduite est terminée. Rappelons que ceci était dès le départ une volonté du comité directeur. Cela se traduit entre autres par l'achat d'un chariot monte-escalier et d'un fauteuil roulant.

En concertation avec la commission départementale Hockey Subaquatique, le comité départemental a acquis 5 kits comprenant des crosses, gants, bonnets, protèges-bouche et palets grâce à une aide du Conseil Départemental à l'acquisition de matériel. Ceux-ci ont été distribués aux 5 clubs de hockey du département.

En 2023 nous organiserons, avec l'appui de la commission départementale apnée des journées de perfectionnement apnée auprès des cadres techniques.

La digitalisation étant grandissante nous proposerons également à l'ensemble des moniteurs de se familiariser à l'utilisation du carnet de plongée numérique et de CROMIS.

Nous souhaitons aider les commissions départementales qui le souhaitent à organiser des formations de cadres et des manifestations départementales et/ou de promotion.

### Questions

Bernard Le Viol – GASM : "A-t-on un retour pour le projet de carrière?"

Cyrille Bertaux : "Non. Une discussion est à initier avec les clubs de région de Quimper"

Bernard Le Viol – GASM : "et avec les pompiers?"

Cyrille Bertaux : "les pompiers, non plus."

Patrick Motreff – Arimair : "Quelle est la profondeur?"

Cyrille Bertaux : "50 m."

Daniel Mathiot – GASM : "l'eau est pompée dans l'Odet et rejetée dans le Ster"

### Vote du rapport du président

Le rapport du président, mis au vote, est approuvé à l'unanimité.

# RAPPORT DU SECRETAIRE

Laurent Gaudinat, secrétaire du comité départemental, présente son rapport.

Cette année a vu la création de 1 club. Ainsi, le département se compose de 48 structures. La saison écoulée a vu la délivrance de 2661 licences dans le département. A titre comparatif, l'an passé, ce fut 2480 licences délivrées. Une hausse de 6,80% est constatée, dont les clubs ayant une activité exclusive en piscine ont pu bénéficier. Ce nombre de licenciés n'avait plus été atteint depuis 2015. Nous espérons évidemment que cette tendance à la hausse se poursuivra cette année et les années à venir.

L'opération oxygène a, cette année encore, été reconduite et concerne 9 clubs, dont certains nouveaux contrats. Je rappelle ici que pour pouvoir bénéficier de l'aide aux clubs, certains critères sont à respecter, notamment celui d'être à jour, en permanence, de sa cotisation départementale. Dans le cas de non-respect le matériel devra être restitué sans aucune compensation.

Les formations de secourisme ont eu lieu cette année. Ainsi, 24 PSC1 et 30 RIFA ont été validés. Nous allons bien évidemment poursuivre ces formations pour l'année à venir.

Au cours de l'exercice 2022, le comité directeur s'est réuni 4 fois, afin de traiter des affaires courantes du CODEP.

## Questions :

Pascal Touflan – Atlantis : « Comment se justifie le prix de la cotisation ? »

Réponse de Cyrille Bertaux : « c'est un choix du Codep. »

## Vote du rapport du secrétaire

Le rapport du secrétaire, mis au vote, est approuvé à l'unanimité.

# RAPPORT DE LA TRESORIERE

Nathalie Cuillandre, trésorière du Comité Départemental, présente son rapport.

L'exercice qui vient de s'écouler a vu la concrétisation de nombreuses actions en cours. Il marque une étape importante dans les finances du Comité. Il se solde par un résultat négatif car nous avons engagé et soldé des projets que nous devons achever. Lorsque nous avons appris que la subvention pour la mise en accessibilité aux personnes en situation de handicap était accordée, nous avons immédiatement lancé les projets matériels sur le bassin et d'autres à destination des structures notamment les clubs de hockey subaquatique.

Même s'il se solde par un résultat négatif, cela n'affectera pas le fonctionnement futur du comité. L'exercice 2021-2022 a vu aboutir de nombreuses opérations oxygène qui avaient été suspendues en raison de la suspension des activités pendant la crise sanitaire

Les restrictions liées à la sécheresse ont entraîné l'annulation (fort logique) d'animations avec notre bassin nous privant de fait de ressources complémentaires qui seraient venues atténuer le déficit. Le montant des amortissements du bassin (environ 9 000 euros viennent grever le résultat sans qu'il affecte notre trésorerie, le bassin ayant été totalement payé lors de sa construction.

Pour le budget, nous avons retenu une hypothèse prudente. Il est basé sur un volume d'activités classique. Les éventuelles variations devraient être compensées par des recettes ou charges équivalentes.

Notre trésorerie reste saine et il n'est pas prévu d'augmentation ni du montant de la cotisation ni des participations pour les formations organisées.

4 résolutions sont soumises au vote

- Approbation des comptes 2021-2022
- Quitus au Comité Directeur
- Affectation du Résultat au Fond Associatif
- Approbation du Budget Prévisionnel

## Questions

Pas de question

## Vote du bilan saison 2021-22

Le vote du bilan d'activité de la saison 2021-2022 est mis au vote : 0 contre, 0 abstention. Le rapport 2021-22 est voté à l'unanimité.

## Vote du quitus

Le vote du quitus, mis au vote, est approuvé à l'unanimité.

## Vote de l'affectation aux fonds associatifs

Le vote de l'affectation aux fonds associatifs, mis au vote, est approuvé à l'unanimité.

## Vote du budget 2022-2023

Le vote du budget 2022-2023, mis au vote, est approuvé à l'unanimité.

## **Intervention de Monique Le Guen, représentante du CDOS**

Au nom du président du CDOS Monique Le Guen intervient. Le CDOS rappelle son soutien aux clubs que ce soit dans les droits liés aux associations que dans les points liés au droit du travail.

### **Questions**

Pierre Bieth – CSA : “Les clubs peuvent-ils solliciter directement le CDOS ?”

Monique Le Guen : “Non, il faut passer par le comité départemental. “

Gilles Cochard : “La Maison des sports est un outil extraordinaire qui nous permet notamment de contenir le prix pour les formations.”

Nathalie Cuillandre : “c’est pour cela qu’il faut bien remplir les fiches de déplacement.”

## **Intervention de Nathalie Péron, élue et représentante du comité directeur national**

Nathalie Péron intervient sur les 4 points suivants :

- Le rajeunissement de la filière plongée
- Le site informatique
- La mise en place de e-learning
- Les pistes du mécénat

### **Questions**

Pascal Touflan – Atlantis : “Qu’en est-il de l’océanisation ?”

Nathalie Péron : “Je n’ai pas la réponse actuellement. “

Fanch Gourvil – CSA : “et pour les corps-morts ?”

Olivier Membrive – GSMP : “5 corps-morts ont été installés en baie de Morlaix”

Bernard Le Viol – GASM : “et pour le carburant détaxé ?”

Nathalie Péron : “la fédération aura reçu un accord pour une détaxation des carburants”

Patrick Motreff – Arimair : “ le dossier est actuellement en traitement au service des douanes de Rennes.”

## **Intervention de Maryvonne L’Her, élue et représentante du comité directeur régional**

Le CIBPL souhaite communiquer sur 3 points:

- Un budget en baisse de 30 000 €
- Lancement d’une campagne de signalisation des pavillons
- Poursuivre la féminisation de la plongée avec l’opération “les filles des îles”

### **Questions**

Pas de question

## **Rapport de la Commission Médicale et Prévention**

Une présentation des chiffres départementaux est effectuée.

### **Questions**

Marine Le Roy : “Quel est le délai maximum d’apparition des symptômes d’un ADD à compter de la sortie d’eau ?”

Anne Henckes : “Les symptômes arrivant dans les 24h sont considérés jusqu’à preuve du contraire comme ceux d’un accident de plongée.”

### **Vote du rapport**


Le rapport de la commission Médicale et Prévention, mis au vote, est approuvé à l’unanimité.

## **Rapport de la Commission Technique**

Le président de la Commission Technique, Roland Boutin, présente le rapport d’activité de la commission.

Un bilan est fait sur la saison passée sur les différentes formations qui ont eu lieu (TIV, initiateurs, TSI, GP, MF1 et secourisme).

Les différentes formations ont été reconduites cette année.

	Procès-Verbal	Morlaix
	Assemblée Générale du 19 novembre 2022	Page 5 de 7

### **Vote**

Le rapport de la Commission Technique est approuvé à l'unanimité.

### **Rapport de la Commission juridique**

La présidente de la Commission Technique, Monique Le Guen, présente le rapport d'activité de la commission. Peu de questions soumises à la commission juridique durant cette année.

### **Vote**

Le rapport de la Commission Juridique est approuvé à l'unanimité.

### **Rapport de la Commission Archéologie**

Une sortie au large de Doëlan a réuni 14 participants à la journée avec l'exploration des épaves du sous-marin allemand U171 et Speerbrecher 134.

### **Vote**

Le rapport de la commission archéologie est approuvé à l'unanimité.

### **Rapport de la Commission Pêche Sous-Marine**

Le président de la commission pêche sous-marine, Guy Bolzer, n'ayant pu se déplacer ni être représenté, la présentation du rapport a été faite par le secrétaire du comité départemental.

Des formations PSM 1-2-3 ont eu lieu en Mai. Des formations RIFA ont eu lieu conjointement avec les autres commissions.

### **Vote**

Le rapport de la Commission Pêche Sous-Marine est approuvé à l'unanimité.

### **Rapport de la Commission Hockey Subaquatique**

Le président de la commission hockey subaquatique, Thomas Robert, n'ayant pu se déplacer ni être représenté, la présentation du rapport a été faite par le secrétaire du comité départemental.

Les compétitions ont repris cette année. Les 5 clubs du département se sont distingués.

Plusieurs compétiteurs départementaux ont été sélectionnés en équipe nationale. Félicitations.

### **Vote**

Le rapport de la Commission Hockey Subaquatique est approuvé à l'unanimité.

### **Rapport de la Commission Nage Avec Palmes**

Le président de la commission nage avec palmes, Joël Baron, a pu présenter le bilan de l'année écoulée et aborder les perspectives pour l'année à venir.

### **Vote**

Le rapport de la Commission Nage Avec Palmes est approuvé à l'unanimité.

### **Rapport de la Commission Plongée Sportive en Piscine**

Le président de la commission plongée sportive en piscine, Faïch Barvec, n'ayant pu se déplacer, la présentation du rapport a été faite par le président du comité départemental.

La commission a été nouvellement créé, en 2021. Un seul club est présent en termes de compétition. Lors de la saison écoulée, toutes les entrainements et compétitions ont été annulées. Pour l'année à venir les objectifs sont : de continuer à présenter cette activité dans les clubs du département, de poursuivre l'intervention lors des formations d'initiateurs, de potentiellement organiser une manche interrégionale et de participer aux manches interrégionales déjà prévues.

### **Vote**

Le rapport de la Commission Plongée Sportive en Piscine est approuvé à l'unanimité.

Le Président demande s'il y a une dernière demande de prise de parole. Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée, l'assemblée générale close et le Président convie les personnes présentes à partager le verre de l'amitié offert par le Kastellin Plongée.





## RAPPORT DU PRESIDENT

Madame la Présidente, Monsieur le Président  
Madame la Gérante, Monsieur le gérant de SCA

Cette saison a confirmé la relance amorcée l'an dernier avec un nombre de licences en hausse et un nombre de brevets délivrés stable.

Malgré la situation économique actuelle, comme l'an dernier le comité directeur a décidé de maintenir les tarifs de formation des années précédentes tout en augmentant le prix de la plongée payée aux clubs ainsi que le prix des repas. Nous comprenons les problématiques que cela peut engendrer pour trouver la restauration adéquate mais avec la volonté de tous nous y arrivons.

Le bassin a été utilisé cette année à sept reprises notamment par un club finistérien. Les structures du département bénéficient d'un tarif préférentiel pour la location de celui-ci.

Je tiens à remercier tout particulièrement les bénévoles qui ont donné de leur temps pour animer le bassin lors de la semaine « rentrée sportive » organisée par le CDOS au mois de septembre.

Un remerciement spécial également à tous les encadrants Handisub venus faire découvrir la plongée en scaphandre fin juin dans le bassin mobile à une dizaine d'enfants en situation de handicap. Nous avons pu mettre en œuvre le matériel prévu pour ce type de baptêmes. Un vrai succès qui en appelle d'autres.

Les journées de perfectionnement à l'apnée à destination des cadres ainsi que la familiarisation aux outils numériques n'ont pu avoir lieu pour diverses raisons. J'espère que cette année ces activités inter-commissions et d'autres pourront avoir lieu. Notre fédération est riche de sa diversité. A nous de promouvoir la transversalité.

Au mois de janvier aura lieu une demi-journée organisée par l'entraîneur de nage avec palmes du Centre Labellisé d'Entraînement de Quimper, sur le thème des techniques de palmage. Elle est ouverte à tous les cadres qui veulent s'améliorer sur l'enseignement du palmage.

Je rappelle également que les commissions qui souhaitent proposer des formations, des informations et/ou des manifestations départementales sont aidées dans leur démarches par le comité. Le rôle d'un comité départemental est non seulement de représenter les clubs fédéraux auprès des instances sportives et institutionnelles mais également de promouvoir nos activités très diverses.

En souhaitant vous voir nombreux lors de l'assemblée générale.

Cyrille Bertaux

Président FFESSM FINISTERE





## RAPPORT DU SECRETAIRE

Madame la Présidente, Monsieur le Président,  
Madame la gérante, Monsieur le gérant de SCA,

Nous enregistrons une stabilité en termes de structures : l'année 2023 a vu la création de 1 club et 1 SCA alors que la perte d'un club et d'une SCA est à noter à contrario. Ainsi, le département se compose de 48 structures. La saison écoulée a vu la délivrance de 2828 licences dans le département soit 167 de plus qu'en 2022. A titre comparatif, l'an passé, ce fut 2661 licences délivrées. Une hausse de 6,28% est donc constatée. Cette tendance à la hausse se poursuit après celle enregistrée l'an passé. Le mérite en revient aux clubs que nous continuerons d'accompagner de notre mieux dans toutes leurs démarches. Nous gardons un œil attentif aux problèmes que rencontrent les piscines (chauffage, accès,...).

L'opération oxygène a, cette année encore, été reconduite et concerne 2 clubs. Je rappelle ici que pour pouvoir bénéficier de l'aide aux clubs, certains critères sont à respecter, notamment celui d'être à jour, en permanence, de sa cotisation départementale. Dans le cas de non-respect le matériel devra être restitué sans aucune compensation.

Les formations de secourisme ont eu lieu cette année. Ainsi, 25 PSC1 et 30 RIFA ont été validés. Nous allons bien évidemment poursuivre ces formations pour l'année à venir.

Au cours de l'exercice 2022, le comité directeur s'est réuni 4 fois, afin de traiter des affaires courantes du CODEP.

A bientôt,  
Laurent Gaudinat  
Secrétaire FFESSM FINISTÈRE





## RAPPORT FINANCIER

Madame la Présidente, Monsieur le Président  
Madame la Gérante, Monsieur le gérant de SCA

L'exercice 2022 2023 voit le retour à l'équilibre de nos comptes après deux années de déficit car affectés par d'importants travaux sur notre bassin. Cette année aussi, le bassin a bénéficié de travaux (réfection des vitres) et son activité a été limitée par des arrêtés sécheresse pris bien en amont de la saison. L'acquisition de matériels est compensée par les aides à l'équipement obtenues au cours de l'exercice.

Les activités ont sensiblement augmenté entraînant de facto une augmentation des charges liées à celles-ci. Depuis plus de 20 ans, le comité maintient le montant des participations aux frais pour ses activités. Elles sont parmi les plus basses et permettent l'accès à ces qualifications pour des sommes modestes même si elles restent parfois significatives. De même, depuis près de 15 ans, le comité accompagne les structures avec un accès à des contrats oxygène à un tarif très compétitifs mais aussi en abondant au montant de ces contrats.

Le comité garde une trésorerie saine, du matériel en bon état tout en proposant beaucoup d'activités à des prix très raisonnables.

Comme chaque année, le budget est construit sur une hypothèse prudente.

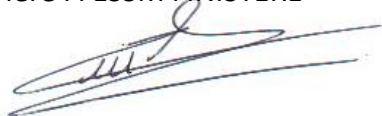
4 résolutions sont soumises au vote

- Approbation des comptes 2022-2023
- Quitus au Comité Directeur
- Affectation du Résultat au Fond Associatif
- Approbation du Budget Prévisionnel 2023-2024

A bientôt à l'Assemblée Générale

Nathalie Cuillandre

Trésorière FFESSM FINISTÈRE



	R 2022	B 2023	R 2023	B 2024
MATERIEL	8 447.20	1 000.00	11 119.09	1 000.00
MATERIEL BASSIN	8 183.74	1 000.00	28.54	1 000.00
FOURNITURES DE BUREAU	251.72	300.00	53.23	300.00
FOURNITURES FEDERALES	1 250.90	1 500.00	2 388.70	2 500.00
VACATIONS PLONGEES	4 956.50	5 000.00	8 158.50	7 000.00
GONFLAGE				
LOYER ET CHARGES	2 227.04	2 000.00	2 272.19	2 200.00
LOCATION MATERIEL OU MOBILIER	488.76	500.00	489.96	500.00
CONTRATS OXYGENE	8 788.00	3 000.00	2 760.00	1 200.00
ENTRETIEN MATERIEL			1 490.40	
ENTRETIEN BASSIN	261.00	2 500.00	5 535.00	1 500.00
ASSURANCES	1 781.18	2 000.00	1 825.68	1 900.00
TRANSPORT BASSIN	8 478.00	7 000.00	7 960.80	8 000.00
FRAIS DEPLACEMENTS	9 055.97	8 000.00	9 112.75	8 500.00
MISSIONS RECEPTIONS	9 193.87	8 000.00	14 091.98	12 000.00
RECEPTIONS CADEAUX		500.00	677.00	500.00
AFFRANCHISSEMENTS	154.95	200.00	58.92	200.00
FRAIS BANCAIRES	54.24	60.00	32.40	60.00
COTISATIONS	81.00	100.00	180.00	100.00
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	8 963.18	8 963.18	8 963.18	8 963.18
Total des Charges	72 617.25	51 623.18	77 198.32	57 423.18

COTISATIONS	1 080.00	1 100.00	1 170.00	1 200.00
RISTOURNES LICENCES	8 055.40	9 000.00	9 253.08	9 500.00
FORMATIONS LICENCIES	1 688.00	2 000.00	2 466.25	2 500.00
FORMATIONS DE CADRES	6 294.50	7 000.00	17 649.00	13 000.00
AUTRES - CONTRATS OXYGENE	4 037.00	2 500.00	3 334.76	2 500.00
EXAMENS	105.00	200.00		200.00
LOCATIONS BASSIN	3 050.00	4 000.00	13 090.00	11 000.00
TRANSPORT BASSIN	8 800.00	10 000.00	700.00	1 000.00
SUBVENTION FONCTIONNEMENT	8 224.00	7 500.00	5 822.00	6 000.00
AIDES AUX STAGES	4 179.09	4 000.00	9 975.60	6 000.00
AIDES EQUIPEMENTS	16 699.33	4 300.00	12 326.00	4 300.00
DONS RECUS			1 177.23	
PRODUITS FINANCIERS	125.59	23.18	289.62	223.18
Total des produits	62 337.91	51 623.18	77 253.54	57 423.18
Résultat	-10 279,34		55.22	

Balance issue du logiciel de comptabilité

COMPTES DE BILAN

102000	FOND ASSOCIATIF		53 385.10
131000	SUBV ACHAT BASSIN		43 000.00
139100	REINT SUBV ACHAT BASSIN	30 100.00	
190000	ACTIONS A REALISER	1 353.00	
	Total classe 1		64 932.10
215400	BASSIN MOBILE	89 631.81	
281540	AMORTISSEMENT BASSIN		62 742.26
	Total classe 2	26 889.55	
400002	AUTRES FOURNISSEURS		1 353.00
410001	CIBPL FFESSM		90.00
	Total classe 4		1 443.00
512000	BANQUE	14 694.05	
512500	LIVRET	21 261.72	
512999	OP. EN RAPPROCHEMENT	3 585.00	
	Total classe 5	39 540.77	

COMPTES DE RESULTAT

606300	PETIT OUTILLAGE MATERIEL	11 119.09
606310	MATERIEL BASSIN	28.54
606400	FOURNITURES DE BUREAU	53.23
606410	FOURNITURES FEDERALES	2 388.70
611100	VACATIONS PLONGEE	8 158.50
613000	LOYER ET CHARGES	2 272.19
	LOCATION MATERIEL OU	
613500	MOBILIER	489.96
613510	CONTRATS OXYGENE	2 760.00
	ENTRETIEN REPARATIONS ET	
615000	BLAN	1 490.40
615100	ENTRETIEN BASSIN	5 535.00
616000	ASSURANCES	1 825.68
624000	TRANSPORT BASSIN	7 960.80
625400	FRAIS DEPLACEMENTS	9 112.75
625500	MISSIONS-RECEPTIONS	14 091.98
625700	RECEPTIONS CLIENTS CADEAUX	677.00
626000	AFFRANCHISSEMENTS	58.92
627000	FRAIS BANCAIRES	32.40
628100	COTISATIONS	180.00
	DOTATIONS AUX	
681000	AMORTISSEMENTS	8 963.18
	Total classe 6	77 198.32
701000	COTISATIONS	1 170.00
702100	RISTOURNES LICENCES	9 253.08
706110	FORMATIONS LICENCIES	2 466.25
706120	FORMATION DE CADRES	17 649.00
706200	AUTRES RECETTES	3 334.76
706500	LOCATION BASSIN	13 090.00
706600	TRANSPORT BASSIN	700.00
	SUBVENTIONS	
740100	FONCTIONNEMENT	5 822.00
740200	AIDES AUX STAGES	9 975.60
741000	AIDE EQUIPEMENTS	12 326.00
754000	DONS RECUS	1 177.23
760000	PRODUITS FINANCIERS	289.62
	Total classe 7	77 253.54